

*La Maison-Dieu*, 136, 1978, 13-37.

Pierre JOUNEL

## L'ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE ET LES LIEUX DU RASSEMBLEMENT HUMAIN

*au cours du premier millénaire*

L'AN dernier, un groupe de Japonais est venu à Paris pour étudier le mode de vie des Français. Frappés des dimensions de Notre-Dame, ils s'étonnèrent d'apprendre que les chrétiens s'assemblaient chaque dimanche pour célébrer leur culte. La notion d'assemblée liturgique hebdomadaire est étrangère à leurs catégories religieuses. Or elle est essentielle au Christianisme, comme au Judaïsme et à l'Islam.

Évoquer l'assemblée eucharistique comme élément constitutif de la vie de l'Église, c'est dire l'importance des lieux du rassemblement des chrétiens en vue de sa célébration. Il est évident que les disciples du Christ n'ont pas inventé ces lieux de toute pièce. De tout temps les hommes se sont rassemblés sur leurs places publiques, dans leurs stades, autour des temples de leurs dieux. Le peuple juif avait le Temple unique du Dieu unique et les synagogues. Dans quelle mesure le Christianisme est-il un héritier? Dans quelle mesure a-t-il innové? — C'est ce que nous voudrions essayer de dire en présentant la naissance, puis la floraison des lieux du culte chrétien. Peut-être comprendrons-nous mieux dès lors la place que la maison de Dieu tenait jadis dans la vie quotidienne du peuple de Dieu.

## I

*LA NAISSANCE DES LIEUX  
DE L'ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE***1. Aux temps apostoliques**

C'est avec un peuple rassemblé à son appel qu'au temps de Moïse Dieu avait conclu une alliance dans le désert, et les prophètes devaient, par la suite, faire souvent écho à cette convocation. Lorsque David eut établi à Jérusalem la capitale de son royaume, il se préoccupa d'y bâtir un temple au Seigneur. Il était réservé à son fils Salomon de mener à bien le projet et de célébrer la dédicace du Temple au milieu d'un peuple en liesse réuni dans ses parvis. Plus tard, durant la dispersion qui suivit la ruine de Jérusalem, les communautés juives, privées de leur lieu de culte national, conservèrent leur personnalité en se rassemblant, chaque sabbat, à la synagogue pour écouter la lecture de la Loi et prier en commun. L'usage persista après le retour du peuple dans l'*eretz Israël* et la reconstruction du Temple, où désormais tout Juif fidèle devait monter en pèlerinage trois fois l'an. Mais la célébration du sabbat commençait à la maison, autour de la table familiale, comme c'est à la maison que, chaque année, on se réunissait pour partager le repas pascal. Il arrivait aussi aux Juifs, spécialement dans la diaspora, de se réunir en plein air, sur le bord d'un cours d'eau pour y prier ensemble. Ajoutons enfin qu'ils avaient le culte de leurs pères, les patriarches, ainsi que des prophètes et des rois qui avaient guidé la nation. C'est pourquoi d'Hébron à Sichem, en passant par la vallée du Cédron, les monuments qui perpétuaient leur souvenir étaient objet de vénération.

Jésus voulut que le peuple de la nouvelle alliance se caractérisât, lui aussi, comme un peuple qui se rassemble. Le mot araméen dont il l'appela fut traduit en grec par « église », soulignant que l'assemblée des croyants répond à une convocation de Dieu. Pour sa part, après avoir groupé ses premiers disciples autour de lui sur les bords du Jourdain, c'est dans la synagogue de Nazareth que Jésus annonça l'arrivée des temps nouveaux et il inaugura son enseignement dans les synagogues de Galilée (*Lc 4, 14-22*). Il fut fidèle à monter en pèlerinage au Temple pour les fêtes de Pâques, de Pentecôte et des

Tentes. Il y enseignait, allant et venant sous le portique de Salomon (*Jn 10, 23*), il y fit des miracles. Mais la maison familiale compte beaucoup aussi dans la vie de Jésus : à Nazareth, il y prit durant trente années le souper sabbatique ; à Capharnaüm, « le soir venu, la ville entière était rassemblée devant la porte de la maison » de Pierre pour écouter le Maître et lui présenter ses malades (*Mc 1, 32-34*) ; c'est enfin dans la chambre haute d'une maison amie que le Seigneur partagea avec les siens le repas pascal au seuil de sa Passion, et à la table d'auberge d'Emmaüs qu'il rompit le pain avec ses deux compagnons de route.

Après la Pentecôte, nous retrouvons la même diversification des lieux de rassemblement des disciples de Jésus.

A Jérusalem, jusqu'à la destruction du Temple par les Romains en l'an 70, les chrétiens sont chez eux dans ses parvis : « Jour après jour, d'un seul cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple » (*Ac 2, 46*), où « ils étaient continuellement à louer Dieu » (*Lc 24, 53*). Ils y enseignaient d'une manière ouverte le Nom de Jésus (*Ac 5, 20-42*). Le portique de Salomon, encore rempli du souvenir du Seigneur, leur servait de lieu de ralliement (*Ac 3, 11 ; 5, 12*). Nous voyons Pierre et Jean monter au Temple pour la prière de la neuvième heure (*Ac 3, 1*). Plus tard Paul s'y rendra en pèlerinage pour accomplir un vœu et il s'y fera arrêter (*Ac 22, 26-30*).

Les Apôtres enseignaient aussi dans les synagogues, d'où Jésus leur avait prédit qu'ils se feraient expulser (*Jn 16, 2*), et tout au long du récit des missions de Paul, on nous montre celui-ci entrant le samedi à la synagogue pour annoncer que Jésus est le Messie attendu (*Ac 9, 20 ; 13, 14 ; 14, 1 ; 17, 10 ; 18, 4*). Les frères se réunissaient également dans les maisons pour y enseigner et y rompre le pain dans la joie (*Ac 5, 42 ; 2, 46*). Lors de sa libération de prison, Pierre se rendit à la maison de Marie, mère de Marc, « où une assemblée assez nombreuse s'était réunie et priait » (*Ac 12, 12*). C'est peut-être là que l'Église était déjà en prière lors de la première arrestation des Apôtres (*Ac 4, 23-31*).

A côté des assemblées domestiques, peut-on parler, à l'âge apostolique, de réunions dans des synagogues spécifiquement chrétiennes ? La lettre de Jacques semble l'insinuer, en parlant d'assemblées de chrétiens (il emploie le terme « synagogue ») où l'on trouve une place d'honneur pour le notable, des escabeaux pour l'ensemble des assistants et des places plus humbles pour « le pauvre en habit

malpropre » (*Ja 2, 2-4*). N'est-ce pas dans ce cadre qu'on évoque volontiers « le lecteur et les auditeurs » du livre de l'Apocalypse (*Ap 1, 3*)? On a trouvé trace, ces dernières années, de lieux de culte judéo-chrétiens à Jérusalem, sur le mont Sion, à Nazareth, à Capharnaüm, qui ne peuvent que nous transmettre des souvenirs de l'âge apostolique.

Quant au baptême, il se présente dans des conditions fort diverses, du baptême des trois mille premiers croyants (*Ac 2, 41*) à ceux de l'Éthiopien (*Ac 8, 36-38*) et du centurion Corneille avec toute sa maison (*Ac 10, 34-42*). On imagine sans peine l'immersion baptismale dans une rivière, à proximité d'une source vive ou encore au bord de la mer.

Nous avons évoqué jusqu'ici les communautés chrétiennes venues du Judaïsme. Pour celles qui étaient nées en milieu païen, il est évident qu'elles ne connaissaient, à l'origine, d'autres lieux d'assemblée que les maisons des frères. Les plus fortunés d'entre eux disposaient de salles de réception spacieuses, faciles à imaginer dans les ruines de Pompei et d'Ostie. Mais il pouvait s'agir aussi d'une simple pièce à l'étage de l'un de ces îlots d'habitation d'allure si moderne que nous trouvons à Ostie. C'est dans ce cadre qu'on peut revivre l'assemblée dominicale de Troas décrite au livre des Actes :

« Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain ; Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec eux. Il prolongea son discours jusqu'au milieu de la nuit. Il y avait bon nombre de lampes dans la chambre haute où nous étions réunis » (*Ac 20, 7-8*).

Avec la naissance des lieux de l'assemblée chrétienne, le cadre de la célébration liturgique est dessiné pour toujours. Si le Temple de Jérusalem est disparu, la synagogue juive, puis judéo-chrétienne, fournira le cadre idéal de la célébration de la parole de Dieu et donnera naissance aux églises de milieu syrien. Si le repas eucharistique est appelé à abandonner la maison familiale pour rechercher un cadre plus vaste, l'assemblée domestique renâtra partout où l'Eglise devra se frayer un chemin difficile dans un monde étranger ou hostile, comme dans l'Irlande des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Quant aux pèlerinages aux lieux théophaniques ou aux tombes saintes, légués par le Judaïsme, ils prendront une grande importance dans le Christianisme, attentif à l'histoire et à la tradition.

Il nous faut maintenant assister à tous ces développements.

## 2. Premiers développements (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècles)

Au 2<sup>e</sup> siècle, les chrétiens n'ont pas encore de lieux de culte spécifiques. Interrogé par le préfet de Rome qui lui demande : « Où vous réunissez-vous ? », Justin le Philosophe répond : « Où chacun veut et peut le faire. Crois-tu donc que nous nous assemblons dans un même endroit ? Non : le Dieu des chrétiens n'est pas prisonnier d'un lieu »<sup>1</sup>. Or c'est à S. Justin que nous devons vers 150 la première description de l'assemblée dominicale :

« Le jour qu'on appelle le jour du soleil, tous, qu'ils habitent les villes ou les campagnes, se réunissent dans un même lieu »<sup>2</sup>.

Et voici qu'avec le 3<sup>e</sup> siècle tout change, sans doute sous les influences convergentes de l'augmentation du nombre des fidèles, de longues périodes de paix pour l'Église et d'une évolution du droit, qui facilite l'accession à la propriété collégiale. C'est ainsi qu'à Rome, où les chrétiens sont en concurrence avec un cabaretier en vue de l'achat d'une maison jusque-là domaniale, l'empereur Alexandre Sévère (222-255) donne la préférence aux chrétiens car, estime-t-il, un lieu de culte vaut mieux qu'une maison à boire<sup>3</sup>. A Carthage, S. Cyprien évoque l'ambon où il fait monter le confesseur de la foi qu'il a institué lecteur :

« Ainsi, nous dominant de cette estrade élevée, visible du peuple entier... qu'il lise la Loi et l'Évangile du Seigneur »<sup>4</sup>.

Il dit ailleurs :

« Il convient au confesseur de la foi de lire cet évangile du Christ qui fait les martyrs et de venir à l'ambon après avoir été au pilori »<sup>5</sup>.

1. *Actes de S. Justin*, trad. franç. dans A. HAMMAN. *La Geste du sang*. Paris: Fayard (Coll. « Textes pour l'histoire sacrée »), 1953, p. 38.

2. S. JUSTIN, *Apologie I*, 67; trad. franç. dans *La philosophie passe au Christ*, textes présentés par A. HAMMAN. Paris: éd. de Paris (Coll. « Lettres chrétiennes », 3), 1958, p. 94.

3. *Vita Alexandri Severi*, 49, 6; cité dans C. KIRCH, *Enchiridion fontium historiae Ecclesiae antiquae*, Freiburg im Brisgau 1914, p. 284.

4. S. CYPRIEN, *Lettre 39*, 4; *Correspondance*, éd. Ch. BAYARD. Paris: Belles-lettres (Coll. « Guillaume Budé »), 1925, p. 99.

5. S. CYPRIEN, *Lettre 38*, 2; *ibid.*, p. 36.

L'existence d'une estrade laisse supposer une salle assez vaste et une assemblée nombreuse. Mais c'est la Syrie qui nous réserve les meilleurs témoignages sur les lieux du culte chrétien. Un directoire intitulé *Didascalie des Apôtres* trace un tableau coloré de l'assemblée liturgique. En ce qui concerne le local, retenons que, dans son aménagement intérieur, il doit comporter un siège pour l'évêque placé à l'orient et entouré de sièges pour les prêtres. Les laïcs disposent, eux aussi, de sièges : les hommes prennent place aux premiers rangs, puis viennent les femmes, les jeunes filles d'un côté, les veuves de l'autre, tandis que les mamans qui ont de jeunes enfants se tiendront à part. Des diacres veillent aux portes pour contrôler l'identité des entrants<sup>6</sup>. On aimerait retrouver quelques vestiges d'une telle maison adaptée aux besoins du culte ou construite directement en vue de l'assemblée. Or il en existe une. Elle a été découverte en 1931-1932 dans le désert de Syrie, à Doura-Europos, sur l'Euphrate, où elle fut en usage entre 230 et 250. Dans cet ensemble, bâti en quadrilatère autour d'une cour à peu près carrée, on a mis à jour le baptistère et vraisemblablement la salle liturgique. La cuve du baptistère est surmontée d'une voûte semée d'étoiles, tandis que, sur les murs, on a représenté le bon Pasteur et diverses scènes évangéliques, dont celle de la visite des femmes porteuses de parfums au tombeau du Christ. Rien ne distingue la salle destinée à l'assemblée liturgique, sinon la base d'une estrade qui peut avoir servi de support au siège de l'évêque<sup>7</sup>. En 268, le païen Porphyre atteste dans son *Discours contre les chrétiens* que ceux-ci ont édifié « des salles très vastes où ils se réunissent pour prier »<sup>8</sup>. Trente ans plus tard, à la veille de la grande persécution, on voyait en toutes régions, au témoignage de l'historien Eusèbe, « de remarquables concours de gens dans les maisons de prières ». « A cause de cela, dit-il, on ne se contentait plus désormais des constructions d'autrefois, et dans chaque ville, on faisait sortir du sol de vastes et larges églises »<sup>9</sup>. Ces églises furent d'ailleurs les premières victimes de la persécution, car Dioclétien en ordonna la destruction.

6. *La Didascalie des Douze Apôtres*, 12, traduite du syriaque par F. NAU, (Coll. « Ancienne Littérature canonique syriaque », 1), pp. 112-115.

7. A. GRABAR, *Le premier art chrétien (200-395)*. Paris: Gallimard (Coll. « L'Univers des formes »), pp. 59-61 et 67-71.

8. Cité dans A. QUACQUARELLI, *La società cristologica prima di Costantino e i riflessi nelle arti figurative*, quaderni di *Vetera Christianorum* 13. Bari 1978, p. 77.

9. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, 8, 1 ; éd. G. BARDY. Paris: Cerf (Coll. « Sources chrétiennes », 55), 1958, p. 4.

### 3. Le vocabulaire se précise

Avec les textes de Porphyre et d'Eusèbe, voici que se précise le vocabulaire désignant le lieu du rassemblement des chrétiens. On y parle de maison de prière, d'église. Il n'est pas sans intérêt de s'arrêter à l'élaboration de ce vocabulaire au tournant du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> siècles, alors que vont fleurir les basiliques de la Paix constantinienne (311).

Les chrétiens ont voulu marquer d'abord leur rupture avec le paganisme ambiant, et même avec la tradition juive dont ils étaient les héritiers, en écartant le mot temple. Ils affirment avec force : « Chez nous, il n'y a pas de temples, il n'y a pas d'autels », comme ils déclarent : « Il n'y a pas de prêtres ». De même que le Christ est le Prêtre éternel (*He 7, 3*), l'autel auquel nous avons part (*He 13, 10*), de même est-il le temple de Dieu (*Jn 2, 21*). Selon S. Jean, le corps du Christ ressuscité est, en effet, le lieu de la présence divine (*Jn 1, 14*), le sanctuaire d'où jaillit la source d'eau vive (*Jn 7, 37-39; 19, 34*). Mais, ajoute S. Paul, le temple, c'est aussi l'Église corps du Christ (*Eph 2, 26*) et c'est le corps de chaque chrétien (*1 Cor 3, 17*). Le vrai lieu du culte chrétien en esprit et en vérité n'est donc pas un édifice matériel, mais le corps du Christ, la sainte Humanité de Jésus et le peuple de Dieu.

Aussi va-t-on user de mots moins chargés de réminiscences sacrales pour désigner le lieu du culte. On ne trouvera le mot temple que très accessoirement dans certaines descriptions ou prières, jusqu'à ce que l'Humanisme du 16<sup>e</sup> siècle lui confère droit de cité, et il désignera alors l'endroit où les Protestants tiennent leurs assemblées.

Les termes employés au 4<sup>e</sup> siècle relèvent à la fois du vocabulaire religieux et du vocabulaire profane<sup>10</sup>. Au vocabulaire religieux on emprunte les expressions « maison de prière », « maison de Dieu, »

---

10. Ch. MOHRMANN, *Les dénominations de l'église en tant qu'édifice en grec et en latin au cours des premiers siècles chrétiens*, dans les Actes du colloque « Archéologie paléochrétienne et culte chrétien » (Strasbourg 1961), *Revue des Sciences religieuses*, 36 (1962), pp. 155-174. Il n'est jamais question dans cette étude de la *domus ecclesiae*, si souvent évoquée dans les travaux contemporains traitant des liturgies domestiques de la primitive Église. C'est qu'une telle expression est à peu près inconnue des Pères. Elle apparaît fréquemment au 6<sup>e</sup> siècle sous la plume de Grégoire de Tours, mais pour désigner la demeure de l'évêque (Cf. PL 71, col. 219, noté c).

(plus rare), « maison du Seigneur, », « église ». La notion de maison du Seigneur (*kyriakon*) fera fortune dans les pays nordiques, où elle donnera *kirke*, *kerk*, *church*. En pays grecs et latins, c'est « église » qui s'imposera.

Dans le Nouveau Testament, le mot *Ekklesia* désigne à la fois la communauté universelle des fidèles du Christ (*Mt 16, 18; Col 1, 18, 24*) et chaque communauté chrétienne locale. Paul parle en ce sens de l'Église de Thessalonique (*1 Th 1, 1*), de l'Église de Dieu qui est à Corinthe (*2 Cor 1, 1*). C'est ainsi qu'au début du 5<sup>e</sup> siècle la conque absidiale de la basilique Pudentienne à Rome présentera le Christ *conservator Ecclesiae pudentianae*, le Christ gardien de l'Église assemblée chez Pudens. Toute assemblée de l'Église locale est une épiphanie de l'Église. Le terme « église » désigne donc d'abord l'assemblée des baptisés et de ceux qui sont en cheminement vers le baptême. Le passage du vocable au local où se tient l'assemblée est contemporain de la construction des premiers édifices destinés au culte. Insinué par Cyprien, il est bien attesté par Eusèbe. Le mot devait être déjà si courant au début du 4<sup>e</sup> siècle qu'il est employé dans le texte de l'édit de Dioclétien de 303 ordonnant de « raser les églises au sol et de jeter les Écritures au feu »<sup>11</sup>. Le rapprochement entre la communauté des hommes et l'édifice semble avoir été suggéré par le Nouveau Testament lui-même, qui parle volontiers de bâtir l'Église (*Mt 16, 18*), de l'édifier sur le fondement des Apôtres et des prophètes avec le Christ pour pierre d'angle (*Eph 2, 19-22*).

A côté du vocabulaire religieux, les chrétiens du 4<sup>e</sup> siècle se réfèrent aussi au vocabulaire profane pour désigner leurs églises. Il les appellent des basiliques et, surtout à Rome, des titres. Cette dernière dénomination, titre de Clément, titre de Cécile, nous reporte au temps où les chrétiens tenaient leurs réunions dans des maisons privées. Celles-ci étaient connues par le nom de leur propriétaire, qui était normalement inscrit sur la façade au-dessus de la porte d'entrée. Mais il est un terme qui devait avoir, à travers tout le monde méditerranéen, un succès rapide, celui de la basilique. Bien qu'il soit d'origine grecque, le substantif est très ancien en latin : c'est en 186 avant le Christ que M. Portius Cato édifia au Forum romain la

11. Eusèbe de Césarée. *Histoire ecclésiastique*, 8, 2; 4<sup>e</sup> éd. G. BARDY, Paris: Cerf (Coll. « Sources chrétiennes », 55), 1958, tome 3, p. 7. Au tome 4 de cette édition (1960), on trouvera pp. 243-244 toutes les références aux passages de l'*Histoire ecclésiastique* relatives aux églises avant et après la persécution.



première basilique, la *basilica Portiana*. Le mot est appliqué aux lieux du culte chrétien à plusieurs reprises dans les récits relatifs à la persécution de Dioclétien : « J'ai vu détruire les basiliques et brûler les Écritures », déclare un témoin. Qu'est-ce donc qu'une basilique ?

#### 4. Qu'est-ce qu'une basilique ?

Le nom ne dit pas grand-chose. Il provient de *basileus*, roi, et signifie « royal », mais n'a pas de lien spécifique avec le langage de cour. Les premières basiliques romaines au Forum remontent à l'époque républicaine. La basilique est essentiellement une salle publique, un lieu de rencontre. A ce titre, elle constitue un pôle privilégié du rassemblement humain. Alors que la maison abrite la vie familiale, la basilique offre toutes les possibilités d'échanges de la vie de société. On y trouve aussi bien le siège du juge que l'estrade du nouvelliste. Du point de vue architectural, c'est une salle rectangulaire, d'ordinaire séparée en trois nefs par une double colonnade et couverte d'un toit à charpente apparente. A une extrémité, souvent munie d'une abside, l'espace réservé à la justice est délimité par une barrière. La basilique civile s'ouvre sur la rue par son côté le plus long.

Avant les chrétiens, plusieurs communautés religieuses, fondées sur l'enseignement d'une doctrine et de rites initiatiques, adoptèrent le type basilical pour leurs réunions cultuelles. C'est le cas de la basilique pythagoricienne à Rome, ainsi que de certains *mithraea* et parfois de synagogues juives. Dans les édifices religieux, on a trouvé plus pratique d'ouvrir l'entrée sur son côté le moins long, à l'opposé de l'abside. Souvent aussi on l'a fait précéder d'un quadrilatère à ciel ouvert, lieu de transition entre le monde extérieur et le domaine rituel. On y trouve parfois aussi une double abside aux deux extrémités de la salle. On ne saurait donc dire qu'il existe un type basilical déterminé. Quand celui-ci pourra se définir à partir de nombreux témoins identiques, aux 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles, ce sera en un temps où les formes se seront sclérosées. Soulignons enfin que la basilique est d'ordinaire un élément, la salle de réunion, dans un ensemble de bâtiments destinés aux besoins d'une communauté urbaine ou d'une association. Il en sera ainsi de la basilique chrétienne.

Qu'est-ce donc qu'une basilique chrétienne ? — Comme l'a élégamment définie M. Jean Lassus à partir d'une inscription

découverte en Algérie et datant de 309 : la basilique est « d'abord la salle d'audience du Seigneur, *basilica dominica* »<sup>12</sup>. C'est là que le Seigneur accueille le peuple qu'il a convoqué, là qu'il lui parle dans les saintes Écritures, là qu'il le convie à la table de l'Eucharistie.

La basilique chrétienne ne se caractérise pas par des innovations architecturales mais, avant tout, par son aménagement intérieur. On y trouve toujours l'abside, soit qu'elle se situe en saillie dans le mur du fond, soit qu'elle se trouve à l'intérieur du mur droit; elle est alors flanquée à droite et à gauche de deux petites salles. L'entrée de la basilique est habituellement précédée d'un atrium avec une vasque pour les ablutions. La célébration liturgique appelle trois points de focalisation : le siège de l'évêque, entouré des bancs des prêtres, l'ambon pour les lectures, et l'autel du sacrifice. Leur disposition respective varie selon les régions<sup>13</sup>.

En Syrie et Mésopotamie, l'autel est érigé dans l'abside, tourné vers l'orient. Au centre de la nef se trouve une vaste estrade, le *vima*, destiné aux lectures, avec le trône de l'Évangile, le siège de l'évêque et les bancs des prêtres. La nef est séparée, à la hauteur du *vima*, par une murette dans le sens nord-sud. C'est au nord que se trouvent les deux portes, la plus proche de l'autel étant réservée aux hommes et l'autre aux femmes. En conséquence l'atrium se trouve, lui aussi, au nord. La basilique byzantine s'inspirera originairement du type syrien, mais d'importantes innovations architecturales lui donneront ensuite son caractère propre avec une coupole centrale et quatre semi-coupoles. Toutefois l'autel continuera à occuper l'abside et la liturgie de la Parole sera toujours célébrée à l'emplacement du *vima* disparu<sup>14</sup>.

12. J. LASSUS, *Origine de la basilique chrétienne*, *Bible et Terre sainte*, n. 181 (1976), p. 8.

13. Sur ce vaste sujet on trouvera un bon *status quaestionis* dans P. TESTINI, *Archeologia cristiana*, Roma 1958 (nombreux plans). Voir aussi les articles de J. WAGNER et A. RAES dans *La Maison-Dieu* 70 (1962), pp. 32-67, ainsi que le livre de L. BOUYER, *Architecture et liturgie*, Paris : Cerf (coll. « L'Esprit liturgique », 28), 1967. Sur le type particulier des églises de Mésopotamie, cf. J.M. FIEY, *Mossoul chrétienne*, Beyrouth 1959.

14. P. EVDOKIMOV, *L'art de l'icône, théologie de la beauté*, Paris 1972, pp. 123-137. Il en va de même des églises coptes et éthiopiennes, dont les plus anciennes sont des basiliques. En Ethiopie, c'est seulement à partir du 16<sup>e</sup> siècle qu'on a voulu reproduire l'ordonnance du temple de Jérusalem avec le parvis des fidèles entourant l'édifice, de petite dimension, qui abrite le saint-des-saints. Cf. G. VIAUD, *Les Coptes d'Égypte*, Paris 1978, pp. 71-76, et J. LEROY, *L'Ethiopie, architecture et culture*, Paris 1973, pp. 79-152.

En Afrique du nord, le sol de l'abside est surélevé et celle-ci contient le siège de l'évêque avec le banc semi-circulaire des prêtres. C'est là que se trouve aussi vraisemblablement l'ambon des lectures. Quant à l'autel, il est placé dans la nef, parfois assez avant vers le centre. Dans un espace où l'on n'a pas prévu de sièges pour les fidèles, ceux-ci peuvent se grouper devant l'abside, afin d'écouter les lectures et l'homélie de l'évêque, qu'ils interrompent souvent par leurs réactions spontanées. Quand ensuite l'évêque « descend vers l'autel », selon l'expression de S. Augustin, la foule l'accompagne et l'entoure pour l'Eucharistie.

A Rome, comme en Palestine, l'abside est souvent située à l'ouest. Son sol ne sera pas surélevé avant que S. Grégoire le Grand ne le fasse à Saint-Pierre afin de pouvoir ériger l'autel sur le monument funéraire de l'Apôtre. Le siège de l'évêque et ceux des prêtres se trouvent au fond de l'abside, comme en Afrique, mais l'autel se dresse en haut de la nef, séparant le clergé du peuple. On identifie difficilement la place de l'ambon primitif. Il ne pouvait être éloigné des fidèles. Comme en Orient, les hommes y sont séparés des femmes : ils occupent la partie sud de la basilique, tandis que les femmes se tiennent au nord. Parfois, comme à Byzance, celles-ci prennent place dans des tribunes, le *matroneum*. Quelle que soit la place choisie pour l'autel, celui-ci n'est pas mis en valeur par sa surélévation, mais par le cancel qui l'entoure et le ciborium orné de lampes et de tentures qui le recouvre.

## II

### LA FLORAISON DES LIEUX DU CULTE CHRÉTIEN

Après avoir évoqué la naissance des lieux de l'assemblée chrétienne, de la maison à la basilique, il nous faut assister maintenant à leur floraison, du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> siècle. Mais comment le faire sans communier d'abord à l'enthousiasme de l'historien Eusèbe saluant les lendemains de la Paix ?

Fêtes de dédicaces dans chaque ville, consécutions d'églises récemment construites, assemblées d'évêques réunis à cette fin, concours de fidèles venus de loin et de partout, sentiments d'amitié des peuples pour les peuples,

union des membres du corps du Christ en une seule harmonie d'hommes assemblés<sup>15</sup>.

Le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècles virent surgir de partout les églises élevées par les évêques et les fidèles, avec l'aide des pouvoirs publics, pour accueillir tous ceux qui demandaient le baptême et pour honorer les lieux théophaniques où accouraient les foules : en Palestine, ceux qui avaient été sanctifiés par la présence du Christ ou perpétuaient le souvenir des hauts faits de l'Ancien Testament ; à Rome et à travers l'Empire, les tombes des martyrs, en qui Jésus avait continué à vivre sa passion et à remporter son triomphe pascal.

### 1. La diversité des édifices

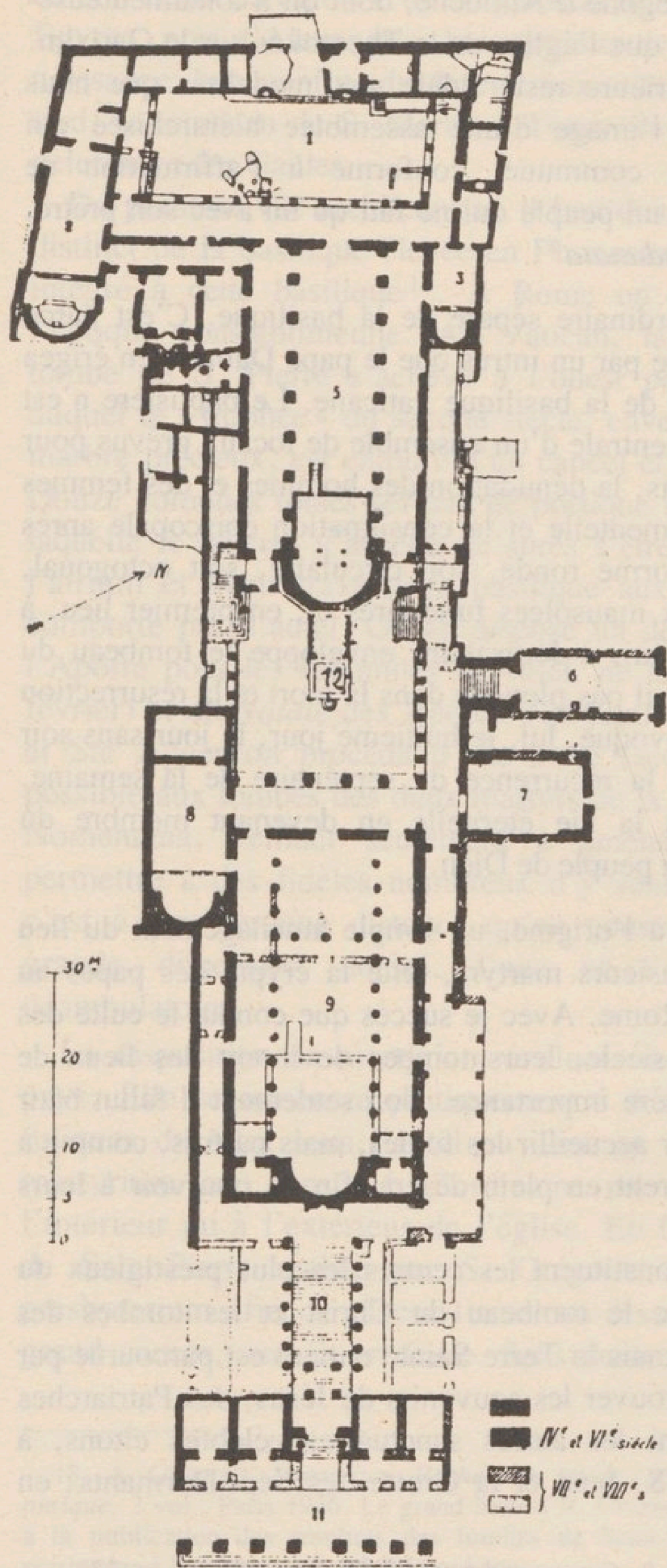
Les édifices cultuels chrétiens sont divers et chacun répond à un projet bien déterminé. Mais les basiliques où l'on se réunit pour l'Eucharistie et la célébration des Heures, le baptistère avec ses annexes pour le catéchuménat, le mausolée ou le martyrium, sont souvent groupés dans un ensemble dont l'ampleur révèle la vitalité de jeunes Églises en plein essor. Nous n'en voulons pour exemple que le complexe de Gérasa (Djérasch), ville hellénistique de Jordanie, détruite par un tremblement de terre en 746. Au 4<sup>e</sup> siècle, elle comptait près de quinze églises. L'ensemble de la basilique épiscopale et du martyrium de saint Théodore, érigé sur l'emplacement d'un temple païen du 2<sup>e</sup> siècle autour d'une fontaine miraculeuse, est des plus suggestifs (Planche I). Le souci de conserver les propylées et l'escalier monumental du temple, situés à l'est, fait qu'on aborde la basilique épiscopale par l'abside. L'église s'ouvre vers l'ouest sur la cour de la fontaine miraculeuse, comme le fait également un vaste oratoire qui lui est contigu. L'abside du martyrium surplombe la fontaine. La basilique Saint-Théodore, qu'entoure une série de salles, s'ouvre à son tour sur un atrium, que jouxte une basilique secondaire dotée de son propre atrium<sup>16</sup>.

Présentons succinctement les caractéristiques de l'église, du baptistère et du martyrium.

15. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, 10, 3 ; éd. G. BARDY 1, c., p. 80.

16. Bonne reproduction de ce plan dans C. HEITZ, *Recherches sur les rapports entre Architecture et Liturgie à l'époque carolingienne*, Bibliothèque générale de l'École pratique des Hautes Études, VI<sup>e</sup> section, Paris 1963, p. 89.

PLANCHE I



La basilique épiscopale et le martyrium de Gérasa (Djérasch, Jordanie)

(Plan de J. W. CROWFOOT, *Churches at Jerash*, London, 1931).

De bas en haut :

11 - Portique de l'ancien temple (vers 190)

10 - escalier monumental

9 - basilique épiscopale (vers 375)

8 - basilique annexe

12 - fontaine miraculeuse

5 - martyrium de saint Théodore

2 - basilique annexe

1 - atrium du martyrium

L'**église** relève presque toujours du type basilical, dont nous avons dit la multiplicité des partis qu'il offre. On trouve aussi des églises à plan circulaire, tels l'octogone d'Antioche, dont on n'a malheureusement rien retrouvé, ainsi que l'église de la Theotokos sur le Garizim. Mais la disposition intérieure reste fidèle aux modalités que nous avons décrites, livrant l'image d'une assemblée hiérarchisée qui participe à une action commune, conforme à l'affirmation de S. Cyprien : l'Eglise est un peuple qui ne fait qu'un avec son prêtre, *ecclesia plebs sacerdoti adunata*<sup>17</sup>.

Le **baptistère** est d'ordinaire séparé de la basilique. C'est parce que le Latran était occupé par un intrus que le pape Damase en érigea un dans le transept-nord de la basilique vaticane. Le baptistère n'est d'ordinaire que la salle centrale d'un ensemble de locaux prévus pour la catéchèse des candidats, la dénudation des hommes et des femmes avant l'immersion sacramentelle et la consignation épiscopale après le baptême. Il est de forme ronde, soit circulaire, soit octogonal, empruntant son plan aux mausolées funéraires et, en premier lieu, à l'*Anastasis*, la rotonde qui, à Jérusalem, enveloppe le tombeau du Christ. Le baptême n'est-il pas plongée dans la mort et la résurrection du Christ ? L'octogone évoque, lui, le huitième jour, le jour sans soir de l'éternité au-delà de la récurrence du septénaire de la semaine. C'est qu'on entre dans la vie éternelle en devenant membre du Christ, en étant agrégé au peuple de Dieu.

Le **martyrium** était, à l'origine, un simple aménagement du lieu où reposaient un ou plusieurs martyrs, telle la crypte des papes au cimetière de Calliste à Rome. Avec le succès que connut le culte des martyrs à partir du 4<sup>e</sup> siècle, leurs tombes devinrent des lieux de rassemblement de première importance. Non seulement il fallut bâtir d'amples basiliques pour accueillir les foules, mais parfois, comme à Rosafa, des villes surgirent en plein désert afin de pourvoir à leurs besoins.

Jérusalem et Rome constituent les centres les plus prestigieux du pèlerinage chrétien avec le tombeau du Christ et les tombes des Apôtres Pierre et Paul, mais la Terre Sainte entière est parcourue par les fidèles avides de retrouver les souvenirs de Jésus, des Patriarches et des Prophètes. Parmi les autres sanctuaires célèbres citons, à Ephèse, le tombeau de S. Jean et la Grotte des Sept-Dormants ; en

17. S. CYPRIEN, *Lettre 66, 8 ; Correspondance*, éd. Ch. BAYARD, l.c., p. 226.

Syrie, le martyrium de S. Serge à Rosafa, qui devient Sergiopolis, et le sanctuaire cruciforme construit comme un fastueux écrin contenant en son centre la colonne de S. Syméon le Stylite à Qalaat Semân; en Égypte, près d'Alexandrie, le sanctuaire de S. Menas, qui va donner naissance, aux confins du désert, à la ville de Karm abu Mina. Plus tard, le tombeau de S. Martin à Tours deviendra le grand centre de pèlerinage des Gaules.

Du point de vue architectural, il faut distinguer entre le martyrium distinct de la basilique élevée en l'honneur du saint et le martyrium intégré à cette basilique<sup>18</sup>. A Rome on trouve les deux types à l'époque constantinienne. Au Vatican, la basilique élevée sur la tombe de S. Pierre s'achève à l'ouest par un transept au milieu duquel le « trophée » du second siècle, enveloppé dans un édicule de marbre précieux, est entouré d'un cancel et surmonté d'un ciborium. Douze colonnes torsées servent de portique intérieur à l'*aula regia*, à laquelle le pèlerin n'accède qu'après s'être purifié à la fontaine de l'atrium et avoir traversé la basilique aux cinq nefs. L'édifice ne comporte pas d'autel. On en dispose un devant la « confession » de l'Apôtre pour les solennités de Noël, de la Chaire de S. Pierre (22 février) et du *Natale* des Apôtres (29 juin). Pour honorer S. Laurent et Ste Agnès on procéda d'une autre façon. On toucha le moins possible aux tombes des deux martyrs de la via Tiburtina et de la via Nomentana, veillant seulement à aménager des escaliers pour permettre à des fidèles nombreux d'y venir prier en bon ordre, et c'est à une certaine distance qu'on construisit deux basiliques de grande dimension dotées, l'une et l'autre, d'une abside à déambulatoire.

La disposition du martyrium évoluera avec le temps et selon les pays. Elle se ramènera pratiquement à deux types : on placera les reliques du saint sous l'autel ou dans un autre lieu. En Orient, le martyrium est constitué d'ordinaire par un oratoire distinct, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église. En Occident, l'aménagement de Saint-Pierre réalisé par S. Grégoire le Grand, surélevant le presbyterium afin de placer l'autel au-dessus de la tombe, aura un grand succès, surtout en Italie. Sans doute pensera-t-on au texte de

---

18. A. GRABAR, *Martyrium, Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, 3 vol., Paris 1946. Le grand livre d'A. Grabar est malheureusement antérieur à la publication des résultats des fouilles de Saint-Pierre et à celles qui ont été pratiquées à Saint-Laurent et à Sainte-Agnès.

l'Apocalypse : « J'aperçus sous l'autel les âmes de ceux qui furent égorgés pour la parole de Dieu et le témoignage qu'ils avaient rendu » (Ap 6, 9). On aura ainsi la Confession du saint sous l'autel avec une ouverture donnant sur la nef et un couloir souterrain semi-circulaire pour accéder aux reliques. En Gaule, on placera plus volontiers le sarcophage derrière le presbyterium, et on y aura accès par un déambulatoire, comme on peut le voir à Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Atlantique) dans un aménagement de l'époque carolingienne<sup>19</sup>.

Basilique, baptistère, martyrium. La synthèse des trois édifices la plus chère au cœur chrétien se trouve dans l'ensemble monumental érigé par Constantin au Golgotha et solennellement dédié en 335 (Planche II). La tombe du Christ, dégagée du rocher où elle avait été creusée, fut enveloppée dans un édicule et constitua le centre d'une grandiose rotonde, dont les Croisés ont conservé l'essentiel dans leur reconstruction du 12<sup>e</sup> siècle. Ce fut l'*Anastasis*, le trophée de victoire du Ressuscité de Pâques. La basilique à cinq nefs, précédée d'un atrium, qui était destinée aux assemblées liturgiques, reçut le nom de *Martyrium*, car elle contenait la relique de la sainte Croix. Quant au rocher du Calvaire, où avait été crucifié le Seigneur, on le laissa nu, sous le ciel, en attendant de le couronner, au siècle suivant, de la croix glorieuse. Le baptistère, indispensable pour les célébrations pascales, fut érigé à proximité de l'*Anastasis*. Un portique entourait l'ensemble de ces édifices, délimitant ainsi un espace sacré propice à la prière<sup>20</sup> (Planche II).

## 2. L'urbanisme chrétien

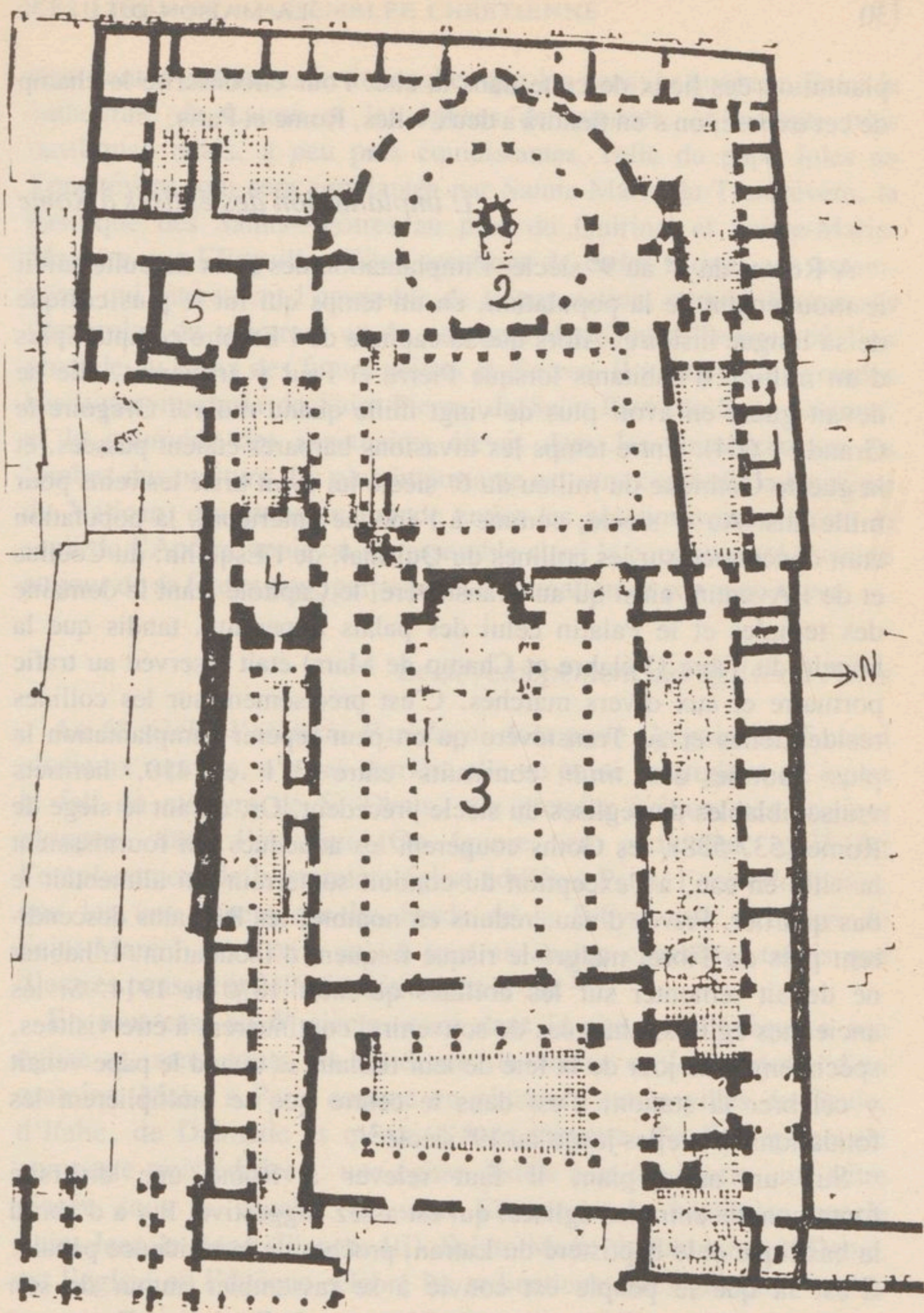
On ne saurait traiter de l'assemblée liturgique et des lieux du rassemblement humain sans évoquer les problèmes relatifs à l'im-

19. J. HUBERT, *L'Empire carolingien*, Paris: Gallimard (Coll. « L'univers des formes »), 1968, pp. 52-53 et 64-65. Les tombeaux se trouvent dans une chapelle funéraire aménagée au chevet de l'église à Jouarre. Cf. J. HUBERT, *L'Europe des invasions*, même coll., 1967, pp. 65-78.

20. Le plan du Saint-Sépulcre constantinien, reconstitué par H. VINCENT et F.M. ABEL dans *Jérusalem nouvelle*, Paris 1914-1924, a été reproduit dans maint ouvrage, tel le *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie*, tome 7, col. 2315-2316. Mais les travaux de restauration de la basilique y ont apporté quelques modifications, en particulier, la relation du Calvaire avec la basilique du Martyrium et les portiques.



PLANCHE II



Les monuments constantiniens du Golgotha (335)  
(Plan de Ch. COUASNON, *Bible et Terre Sainte*, 149, p. 16)

- 1 - Calvaire
- 2 - rotonde de l'Anastasis (tombeau du Christ)
- 3 - basilique du Martyrium
- 4 - oratoire du Golgotha (?)
- 5 - baptistère

plantation des lieux de culte dans la cité. Pour circonscrire le champ de cet exposé, on s'en tiendra à deux villes, Rome et Paris.

### *L'implantation des églises à Rome*

A Rome, du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> siècle, l'implantation des lieux du culte suivit le mouvement de la population, en un temps qui fut le plus critique de sa longue histoire. Alors que la capitale de l'Empire comptait plus d'un million d'habitants lorsque Pierre et Paul y arrivèrent, elle ne devait guère en avoir plus de vingt mille quand mourut Grégoire le Grand († 604). Entre-temps les invasions barbares étaient passées, et la guerre Gothique du milieu du 6<sup>e</sup> siècle lui avait brisé les reins pour mille ans. Au 4<sup>e</sup> siècle, comme à l'époque antérieure, la population était concentrée sur les collines du Quirinal, de l'Esquilin, du Coelius et de l'Aventin, ainsi qu'au Transtévère, le Capitole étant le domaine des temples et le Palatin celui des palais impériaux, tandis que la boucle du Tibre (Vélabre et Champ de Mars) était réservée au trafic portuaire et aux divers marchés. C'est précisément sur les collines résidentielles et au Transtévère qu'on peut repérer l'implantation la plus fournie des *tituli* construits entre 311 et 410, héritiers vraisemblables des églises du siècle précédent. Or, durant le siège de Rome (537-538), les Goths coupèrent les aqueducs qui fournissaient la ville en eau, à l'exception du conduit souterrain qui alimentait le bas quartier. Privés d'eau, réduits en nombre, les Romains descendirent près du Tibre, malgré le risque fréquent d'inondation. L'habitat ne devait remonter sur les collines qu'entre 1870 et 1914. Si les anciennes églises, chargées de souvenirs, continuèrent à être visitées, spécialement le jour de la fête de leur titulaire et quand le pape venait y célébrer la station, c'est dans le centre que se multiplièrent les fondations nouvelles jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>.

Sur un autre plan, il faut relever à Rome une diversité fonctionnelle entre les églises, qui est assez suggestive. Il y a d'abord la basilique et le baptistère du Latran, proches de la résidence papale. C'est là que le peuple est convié à se rassembler autour de son évêque pour les veillées saintes de Pâques et de Pentecôte. En second lieu, voici les vingt-cinq *tituli*, ancêtres des églises paroissiales, qui

---

21. R. VIEILLARD, *Recherches sur les origines de la Rome chrétienne*, Mâcon 1941.

n'attirent d'ordinaire, le dimanche, que les gens du quartier. Entre la cathédrale du Latran et les églises de quartier, on compte trois basiliques relais, à peu près équidistantes, celle du pape Jules au Transtévère, qui sera supplantée par Sainte-Marie-du-Transtévère, la basilique des Saints-Apôtres au pied du Quirinal et Sainte-Marie-Majeure sur l'Esquilin. Elles serviront de cadre à certaines assemblées qui intéressent l'ensemble de la population, comme les messes vespérales du mercredi et du vendredi des Quatre-Temps, où l'on procède au choix des futurs prêtres et diacres. Il y a enfin les grandes basiliques-martyria de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent, et la couronne des sanctuaires élevés dans les cimetières sur les tombes des martyrs. La plus importante est sans contredit la basilique du Vatican, qui attire du monde entier les pèlerins venant baiser le seuil de l'Apôtre, mais où se rassemble aussi la communauté romaine au jour de sa fête et pour participer à l'ordination de son successeur.

#### *Le développement des églises à Paris*

Au 6<sup>e</sup> siècle, l'*ecclesia Parisiaca*, dont parle Grégoire de Tours à plusieurs reprises, n'a pas derrière elle un passé prestigieux et, à part le fait du martyre de S. Denis, son premier évêque, ses origines plongent dans l'inconnu. On ignore, en particulier, quel fut l'emplacement de la première église édifiée à Paris, l'*ecclesia senior*, que les uns situent sur les bords de la Bièvre aux alentours de Saint-Marcel, où l'on a mis à jour un ancien cimetière, tandis que d'autres pensent qu'elle fut bâtie dans la cité<sup>22</sup>.

En tout cas, au 6<sup>e</sup> siècle, c'est dans la cité que l'évêque a son église et, sans doute, sa résidence, la *domus ecclesiae* dotée d'un oratoire. Mais, à Paris comme en plusieurs autres villes de Gaule, d'Italie, de Dalmatie et même d'Asie mineure, l'église épiscopale comporte trois édifices : une église dédiée à sainte Marie, une autre placée sous le vocable de saint Étienne et le baptistère appelé Saint-Jean-le-Rond (Planche III). Sainte-Marie, la future Notre-Dame, est l'église où l'évêque célèbre les ordinations et les grandes fêtes de

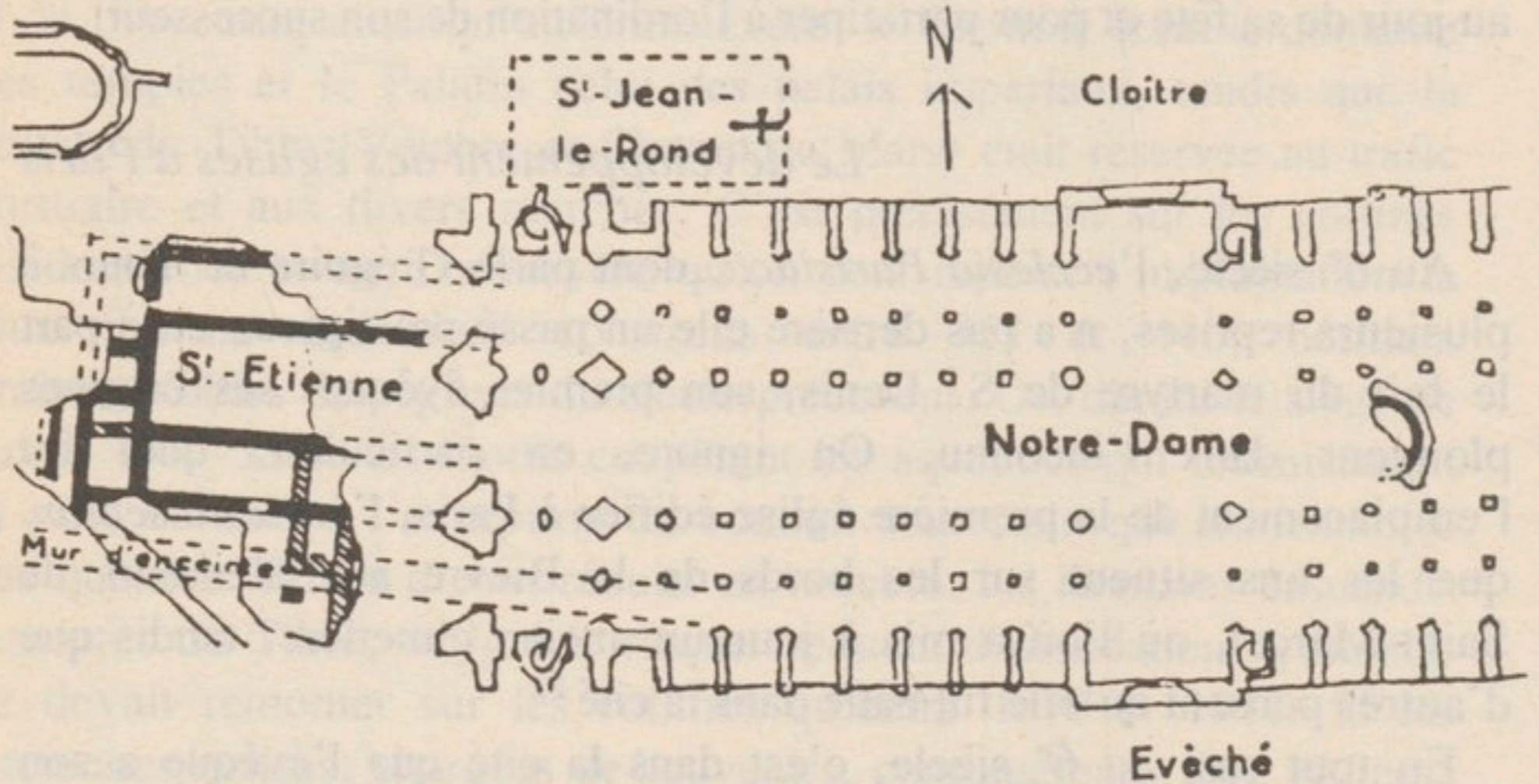
---

22. M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *Les Monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris 1976, pp. 201-216. Aux églises citées par Grégoire de Tours il faut ajouter quelques oratoires secondaires. C'est vraisemblablement parmi eux qu'il faut ranger Saint-Gervais, bien que Fortunat lui donne le qualificatif de *basilica*. Cf. DAFL, l.c., tome 13, col. 1881.

PLANCHE III

L'ecclisia de Paris du 6<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle

(Plan de J. HUBERT, *Les origines de Notre-Dame de Paris*, dans *Arts et vie sociale*, l.c. p. [341]).



l'année ; à Saint-Jean-le-Rond il baptise et confirme dans la nuit de Pâques ; Saint-Etienne est l'église de la paroisse<sup>23</sup> (Planche III).

Le tissu paroissial de Paris, à cette époque, est encore assez ténu. La seule église attestée sur le rive droite de la Seine est Saint-Laurent, sur la route de Saint-Denis, dans une zone à la population clairsemée. La rive gauche, plus peuplée, est mieux pourvue avec les basiliques Saint-Julien (le futur Saint-Julien-le-Pauvre), Saint-Vincent et celle des Saints-Apôtres. Saint-Vincent deviendra Saint-Germain-des-Prés après la sépulture de l'évêque de Paris S. Germain († 576). L'église des Saints-Apôtres, édifiée par Clovis sur les instances de Geneviève, recevra successivement les dépouilles de Geneviève, de Clovis et de sa femme Clotilde ; elle deviendra Sainte-Genève, l'actuel Panthéon. Le vieux quartier de la Bièvre se groupe autour de la basilique où repose l'évêque S. Marcel. Mais il faut gagner la campagne en direction du nord pour trouver le *martyrium* de l'Église de Paris, Saint-Denis. C'est encore Geneviève qui intervint pour faire ériger une basilique sur la tombe où Denis avait été déposé vers le milieu du 3<sup>e</sup> siècle. Les premières sépultures royales y sont attestées à partir des années 570-580<sup>24</sup>.

Tel est, succinctement évoqué, le cadre de la vie religieuse de Paris, à une époque où rien ne laisse encore pressentir la destinée exceptionnelle de l'antique Lutèce.

### 3. Du village au monastère

Pour conduire notre exploration jusqu'aux abords de l'an mil, il nous reste à évoquer l'apport de l'époque carolingienne, dont les raids des Vikings n'ont laissé que de rares témoins. Trois aspects de la vie sociale et ecclésiale au tournant des 8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècles s'imposent à l'attention : l'organisation des paroisses rurales, la sacralisation du pouvoir et l'essor du monachisme. Vie paysanne, vie palatine et vie monastique ont suscité des assemblées liturgiques de types divers nécessitant l'aménagement de lieux de culte adaptés.

---

23. J. HUBERT, *Les origines de Notre-Dame de Paris*, dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 50 (1964), pp. 5-26. Reproduit dans *Arts et vie sociale de la fin du monde antique au Moyen Age*, Genève, Droz, 1977, pp. 325-346.

24. M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *Les Monuments religieux de la Gaule*, 1. c., pp. 252-253.

### *Les églises rurales*

Les paroisses rurales de la France sont issues du *vicus* et de la *villa* gallo-romains. Au 9<sup>e</sup> siècle, en rendant la dîme obligatoire, Charlemagne permit aux paroisses de se multiplier et de s'organiser, en fixant leurs limites territoriales. Chacune eut dès lors son curé, son patrimoine, ses œuvres d'assistance aux pauvres, ses confréries, ses écoles, dont les capitulaires épiscopaux confèrent la surveillance au curé. La fête du saint titulaire est célébrée, chaque année, par forces beuveries. Mais, comme au temps de Grégoire de Tours, les églises continuent à être construites le plus souvent en bois. Aussi ont-elles à peu près toutes disparu. La seule à avoir survécu en France est celle de Germigny-des-Prés, près de Saint-Benoît-sur-Loire. Encore ne s'agit-il pas d'une église rurale ordinaire, mais de l'église de la *villa* d'un personnage influent, l'évêque Théodulphe d'Orléans.

### *Les églises palatines*

Charlemagne, « couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains » estime avoir reçu une mission d'ordre spirituel aussi bien que temporel. Nommant les évêques, convoquant les conciles, légiférant tant dans le domaine liturgique qu'en matière disciplinaire, l'empereur, qui s'entoure volontiers de clercs et de moines, exerce une influence déterminante sur la vie de l'Église. La célébration du culte tient une place importante au palais d'Aix-la-Chapelle, comme en témoigne la Chapelle palatine, dont l'ordonnance architecturale a été conçue en fonction du trône du « nouveau Constantin ». De la tribune où il siège, dominant toute l'assemblée, l'empereur tient dans son champ visuel aussi bien le siège du célébrant et l'autel que le centre de la coupole<sup>25</sup>. N'apparaît-il pas, en retour, aux yeux de l'assistance comme une image terrestre du Christ en gloire ? On devine sans peine quelle blessure une telle conception pouvait apporter à la notion même d'assemblée liturgique, cette assemblée de frères où les baptisés ne se différencient que par l'ordre qu'ils ont reçu et la fonction qu'ils remplissent dans la célébration. La tribune

---

25. C. HEITZ, *Recherches sur les rapports entre Architecture et Liturgie à l'époque carolingienne*, 1.c., pp. 149-161. Le dessin reproduit p. 156 est particulièrement éclairant.

d'Aix-la-Chapelle ne manquera pas d'influer sur une théologie du pouvoir impérial, qui se perpétuera longtemps dans les Pays alémaniques.

### *Les églises monastiques*

L'époque carolingienne est enfin marquée par l'essor du monachisme, dont Benoît d'Aniane a rénové et unifié la législation. De nombreuses églises monastiques voient alors le jour. Il suffit d'évoquer Saint-Riquier, Saint-Wandrille, Saint-Médard de Soissons en France, Corvey-sur-Weser, Minden en Allemagne, Saint-Gall en Suisse. Sans entrer dans les innovations architecturales qu'apportent ces églises, ni essayer d'interpréter les contre-absides ou églises-porches de certaines d'entre elles, le *westwerk* des archéologues allemands, il convient de signaler un fait majeur : si la vie liturgique de la communauté culmine dans l'église avec la célébration des Heures et l'Eucharistie quotidienne, on peut dire que tout le monastère a une caractère rituel. Nous sommes en présence d'un type nouveau de rassemblement d'hommes, qui ont joué chaque démarche de leur vie sur l'invisible. Les repas du moine sont encadrés de prières et accompagnés de la lecture de l'Écriture sainte. Son lever et son coucher, comme ses travaux, se déroulent selon une Règle qui est l'expression de la volonté de Dieu. Quand il se retire dans le cloître, il demeure sous le regard du Seigneur :

*Hic studet, atque legit monachorum coetus et orat*

*(Ici la communauté des moines étudie, lit et prie),*

comme il est écrit dans le cloître de Saint-Paul à Rome. Chaque dimanche, le prêtre passe bénir successivement la sacristie, le vestiaire, le réfectoire, le dortoir, le cellier, le scriptorium, l'hôtellerie, l'infirmerie, l'aire, le grenier, la boulangerie, la cuisine, la réserve de lard, le chauffoir<sup>26</sup>. La vie commune des frères prolonge l'assemblée liturgique, de même que l'église s'insère dans un ensemble architectural, dont elle constitue le cœur<sup>27</sup>. On atteint ainsi

26. C'est la série des oraisons données dans le Supplément du Sacramentaire grégorien attribué à Benoît d'Aniane. Cf. J. DESHUSSES, *Le Sacramentaire grégorien*, Coll. *Spicilegium Friburgense* 16, Fribourg/Suisse 1971, pp. 480-485.

27. On s'en rendra compte en consultant le plan de Saint-Gall reproduit dans DACL, l.c., tome 6, col. 88 (hors-texte).

à l'extrême pointe de la sacralisation du quotidien. Mais il faut que la cité des moines vive d'une charité sans faille pour ne pas se couper de la cité des hommes engagés dans la construction du monde.



L'église est la maison de Dieu et la maison du peuple de Dieu. Elle est, nous l'avons vu, « la salle d'audience du Seigneur » ; c'est là qu'il reçoit son peuple, qu'il lui parle et qu'il l'écoute. Elle est la demeure familiale, où il l'invite à partager sa table. Si les basiliques et oratoires du premier millénaire ne possèdent pas le tabernacle de la Réserve eucharistique, l'autel y tient la place d'honneur. Il est l'icône du Christ mort et ressuscité, que le prêtre baise avec respect. Les rites de la dédicace sont peut-être trop chargés de réminiscences de l'Ancien Testament, ils n'en culminent pas moins dans la célébration du sacrifice pascal du Christ, tandis que les mosaïques de l'abside évoquent la gloire du ciel.

Dans la maison de Dieu, le chrétien se sent à l'aise. Il y est chez lui. Cet édifice, ce sont ses pères qui l'ont bâti. C'est là que, par le baptême, la confirmation et l'eucharistie, il a été incorporé au peuple de la nouvelle alliance, qu'il est devenu fils de Dieu et membre de la communauté ecclésiale. C'est là que, chaque semaine, l'assemblée des croyants prend conscience de son appartenance au monde de la résurrection, tout en renouvelant ses énergies pour mener à bien sa tâche temporelle.

Au cours de la période que nous avons survolée, il n'y a pas de coupure entre la vie cultuelle et celle de la cité. Les fêtes qui rassemblent le peuple à l'église sont fêtes de l'ensemble du corps social. Le saint titulaire de l'église est d'ordinaire le patron du village ; l'anniversaire de la dédicace suscite les réjouissances de la kermesse ou ducasse, comme le rappelle l'étymologie de ces deux mots. L'église est vraiment le cœur de la vie quotidienne. On n'y trouve guère alors le calme et le recueillement que nous aimons à y chercher aujourd'hui. Durant tout le moyen âge, elle a conservé quelque peu le caractère polyvalent de la basilique primitive. Au 4<sup>e</sup> siècle, le sénateur Pammachius ne trouvait-il pas naturel d'offrir à Saint-Pierre un banquet de charité à plusieurs milliers de pauvres, lors de la mort de sa femme ? Aux temps mérovingiens, on passe dans l'église « les actes de vente, d'achat et de donation, on y



conserve les archives de la communauté, parfois même, surtout à la campagne, on y entasse blés et foins »<sup>28</sup>. C'est que, dans les périls, l'église est le seul asile éventuel contre l'agresseur qui, peut-être, respectera son caractère inviolable. Espoir assez vain quand, au 9<sup>e</sup> et au 10<sup>e</sup> siècles, il s'agira des païens scandinaves. Ceux-ci n'hésiteront pas, par exemple, à massacrer la population nantaise, réfugiée dans la cathédrale autour de l'évêque, le 24 juin 843, puis à mettre le feu à l'édifice.

C'est ainsi que l'église participe aux heurs et aux malheurs de la cité. Mais sa mission est d'annoncer une autre cité, celle qui ne saurait tomber en ruine, car elle a pour pierre d'angle le Christ. Abritant dans ses murs l'Église vivante, l'église-édifice est le signe de l'appel que celle-ci adresse au rassemblement de tous les hommes en transit vers la cité de Dieu.

Pierre JOUNEL

---

28. B. MAHIEU, *Vie historique de l'Église*, dans *Histoire générale des Églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse*, Paris 1966, tome 1, p. 333.